

# Les TICE dans les séminaires de formation de clercs catholiques

---

▲ [www.adjectif.net/spip/spip.php](http://www.adjectif.net/spip/spip.php)



---

## **Pour citer cet article :**

Ouattara, Annick Ghislaine (2013). Les TICE dans les séminaires de formation de clercs catholiques. *Adjectif.net*  
Mis en ligne jeudi 22 août 2013 [En ligne] <http://www.adjectif.net/spip/spip.php?article249>

## **Résumé :**

Cet article synthétise certains des résultats issus du mémoire de master 2 rédigé par A. Ouattara, dirigé par G.-L. Baron. Il présente une étude des perceptions et des utilisations d'internet dans deux séminaires de formation des prêtres catholiques, le premier situé en France et le second, en Côte d'Ivoire.

## **Mots clés :**

Afrique de l'Ouest, Enseignement supérieur, France

---



## **INTRODUCTION**

La "tyrannie" des TIC dans notre époque actuelle n'est plus à démontrer. Qui pourrait vivre sans Internet sans paraître "attardé" ? Tant bien même qu'il puisse y avoir quelques résistants, très vite ceux-ci se rendent à l'évidence : le virtuel s'impose au réel. Cet état de fait nous a conduites à orienter nos recherches vers les séminaires de formation de prêtres catholiques pour comprendre leur perception et leurs usages d'internet. Ces séminaires – à ne pas confondre avec les réunions de réflexion en groupe sous la direction d'un animateur tel que c'est le cas dans les universités ou les entreprises – sont des établissements-internats où sont formés les postulants à la cléricature. Ils désignent aussi le temps de formation des étudiants-clercs.

## **OBJET DE LA RECHERCHE**

Bien qu'ayant choisi de se « retirer du monde » pour vivre une vocation particulière, les séminaristes sont des hommes à part entière qui appartiennent à une époque et une société bien définies. Celles-ci sont marquées par la cyberculture, une culture dite de l'écran ou le Web et ses évolutions fulgurantes impactent tous les secteurs qu'ils soient économiques, politiques et sociaux. L'éducation n'est pas restée en marge puisque se sont multipliés des plans et schémas stratégiques pour l'intégration des TICE dans les écoles, collèges et universités. Partant donc du postulat selon lequel l'Église catholique a joué un grand rôle dans l'éducation en France et en Côte d'Ivoire – nos deux terrains d'étude – nous avons interrogé les séminaires, lieux par excellence d'éducation des dépositaires de la doctrine ecclésiale, sur son éventuelle intégration des TICE, voire des outils du Web 2.0. Ceci nous a paru d'autant plus pertinent que l'entrée dans ce parcours se fait après le baccalauréat.

Comment les étudiants-clercs ont-ils vécu leur scolarité avant leur choix vocationnel ? En effet, ils appartiennent tous aux générations dites X et Y qui ne peuvent plus vivre comme si Internet n'existait pas. Ils ont dû en faire l'expérience avant leur « retrait du monde » et à l'issue de leur formation, ils devront « retourner dans le monde » pour faire figure de pasteurs, de leaders d'opinion dans une société profondément marquée par le

numérique. Nous avons voulu comprendre comment cette donne est prise en compte tant dans la pratique enseignante que dans le vécu in- et extra séminaire des étudiants. Dans cet article, nous retenons uniquement l'expérience des TIC dans le cadre de la formation.

## **MÉTHODOLOGIE**

### **L'étude des textes ecclésiiaux**

Avant d'aborder notre terrain, nous avons commencé par étudier les publications du Conseil Pontifical pour les Communication Sociale (CPCS) – dicastère de la Curie Romaine qui agit au nom et par l'autorité du pape – et les différents messages des papes sur la question des TICE.

L'Église catholique prend la mesure des mutations qu'engendre « le cyberspace », comme elle l'appelle, et tient à y être présente. Son discours est essentiellement une exhortation à investir le monde numérique et à saisir toutes les opportunités qu'il peut offrir pour évangéliser et servir la communion fraternelle. Pour ce qui est de l'éducation et la formation, les domaines qui nous intéressent, son appel est formel. L'enseignement des TIC doit être mis au cœur des programmes éducatifs catholiques, que ce soit dans les universités, collèges et écoles, aussi bien que dans les établissements de formation tels les séminaires, les noviciats que les espaces catéchétiques ou de formation des animateurs laïcs. Cette intégration des technologies dans les curriculums paraît être le lieu par excellence pour véhiculer un usage d'Internet en lien avec la foi et l'éthique – une notion très chère au Vatican. Par conséquent, elle exhorte les chercheurs et les spécialistes des institutions catholiques d'éducation supérieure à approfondir la réflexion sur ce sujet. Elle rappelle, par ailleurs, que la formation des enseignants devra en être profondément imprégnée.

### **Les études empiriques**

Notre objectif étant de faire une étude contrastée entre deux pays qui ont des liens étroits tout en étant culturellement différents, nous avons opté pour un séminaire en France que nous avons appelé *Vianney* et un en Côte d'Ivoire, nommé *Yago*. Ce choix, il est sûr, a ses limites mais nous offre les premiers matériaux d'une recherche sur un terrain délicat.

Dans chaque séminaire, nous avons mené nos recherches en nous basant sur trois instruments méthodologiques. Le premier a consisté en des entretiens de groupe – composé de neuf séminaristes par établissement – dans l'intention de faire un remue-méninge (brainstorming) en vue de noter les associations faites entre des notions comme "Internet", "web", "réseaux sociaux" avec leur vécu de séminariste dans un contexte de groupe. Le deuxième est relatif à des entretiens individuels semi-directifs. Nous avons interviewé individuellement les séminaristes qui ont composé les groupes d'entretien afin de recueillir leurs discours au sujet de leurs usages concrets des TIC au séminaire et à l'extérieur. Nous avons aussi interrogé leur enseignant, chargé des études, dans un double objectif : le premier étant d'analyser leurs pratiques des TICE dans l'organisation des études et dans leur fonction d'enseignant ; le second étant comprendre la perception qu'ils ont de leurs étudiants dans leur rapport à Internet. Pour finir, nous avons administré un questionnaire dans le but de mesurer la proportion d'usages des TIC dans le cadre des études et dans le cadre de la sociabilité.

## **RÉSULTATS PRINCIPAUX : LES TICE DANS LES SÉMINAIRES**

### **Préalables**

Les conditions dans lesquelles se sont déroulés les entretiens de groupe ont rencontré des aléas qui ont profondément contrarié l'enquête : cela ne nous a pas permis d'utiliser les données comme résultats d'enquête. Pareillement pour le questionnaire dont le taux de réponse n'a pas atteint le quorum de cent réponses. En l'administrant, nous espérions le retour de la soixantaine des séminaristes français et de la cent-quarantaine d'ivoiriens, mais nous n'en avons reçu respectivement que 27 et 40. Toutefois, nous avons utilisé ces données comme clés de compréhension de certains résultats obtenus dans les entretiens individuels.

### **Acceptation et réglementation**

Perçu comme une ressource documentaire importante, Internet a pleinement sa place dans les séminaires visités. Ils sont tous dotés d'un CDI équipé d'ordinateurs de bureau et d'une couverture réseau, le Wifi pour la France et l'ADSL pour la Côte d'Ivoire. Cependant, il est à signaler qu'au moment de nos enquêtes, un incident technique extérieur au séminaire ivoirien le privait d'Internet. Ainsi à première vue, les établissements de formation des clercs semblent favorables aux TIC.

Toutefois à regarder de près, il s'en dégage une forte réglementation qui finalement induit des usages très restreints. D'abord, les horaires de connexion qui se situent exclusivement entre 8h et 21h30, pour le séminaire français, 22h pour l'ivoirien. Cette plage horaire exclut les heures de cours et de prière. La connexion étant interdite dans les chambres, les étudiants-clercs n'ont que les heures d'études et les récréations pour le faire. Sachant, l'importance de la communion fraternelle à vivre durant les heures récréatives, le temps imparti à une possible navigation s'avère donc très limité. Cela oblige les séminaristes à en user pour le strict essentiel, d'autant qu'à *Vianney*, il est formellement proscrit d'être seul en cas d'usage pour les loisirs. Une salle polyvalente est mise à disposition dans les cas où les séminaristes voudraient regarder une vidéo par exemple. En Côte d'Ivoire, l'endommagement du réseau semble parfaitement convenir aux autorités dans la mesure où elle « ne se bat pas pour le faire réparer ». Pour pallier ce manque, les étudiants-clercs se sont rabattus sur les clés-Internet proposées par les principaux opérateurs de la téléphonie mobile et Internet.

### **En rupture avec les modèles nationaux**

Contrairement aux universités catholiques qui mettent un point d'honneur à s'aligner aux différents Schémas Stratégiques des Systèmes et Technologies de l'Information et de la Communication (S3IT) publiés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, les séminaires restent libres dans leur fonctionnement interne. Ils ne perçoivent pas la pertinence d'avoir des ENT, des bibliothèques numériques, de proposer des systèmes de formation à distance ou d'adopter des plans numériques particuliers. S'ils tiennent à être présents sur la toile en ayant leurs propres sites ou en apparaissant sur des pages des sites de leurs différents diocèses, c'est essentiellement dans un but publicitaire à caractère informatif.

Dans la pratique, les échanges entre étudiants et formateurs se font principalement par courriel. Vu le caractère de l'établissement et le nombre d'étudiants par séminaire, la salle informatique et la couverture réseau devraient suffire pour répondre aux besoins actuels. Il n'est donc pas nécessaire de faire des dépenses pour la mise en place de dispositifs dont il est possible de se passer actuellement. Toutefois, ils restent très ouverts à d'éventuels changements en cas de besoins réels.

### **Une ressource au service des études**

Personne ne nie vraiment l'utilité des TIC pour les apprentissages – même si certains *Vianneylois* estiment que la documentation en bibliothèque est suffisante. Internet reste, pour les formateurs et les séminaristes, une banque de ressources incontestable. Le père *Vianneylois* va jusqu'à prédire la mort des bibliothèques physiques au profit des bibliothèques virtuelles. La facilité avec laquelle ils peuvent avoir accès à des documents anciens ou à des publications récentes, les opportunités qu'offrent *Google Books* ou d'autres sites et applications en lien avec leurs études philosophiques et théologiques leur apparaissent comme une « bénédiction » à ne pas négliger. Cette perception et ces pratiques sont renforcées chez les séminaristes ivoiriens pour qui les livres sont très onéreux et les bibliothèques moins souvent actualisées. « La transgression acceptée » *Wikipédia* (Baron, 2013) et le moteur de recherche *Google* sont pour presque tous les étudiants-clercs une porte d'entrée dans la recherche.

### **L'informatique, un prérequis important**

Étant donné que le séminaire est une formation post-bac, l'informatique y est perçue comme un prérequis. Par conséquent, aucun enseignement n'y est dispensé et la plupart des formateurs exigent le rendu des travaux sous forme informatique. Ceux qui sont entrés sans notion essaient de se mettre à niveau en étant autodidactes ou en ayant recours à l'amabilité de leurs pairs. Ceux pour qui cette solution est contraignante choisissent plutôt de s'inscrire dans une formation parallèle. L'un des séminaristes *Yagolais* qui est passé par le petit-séminaire – cursus qui correspond au collège – rapporte que l'informatique est une obligation dans les programmes, à travers un cycle de formation dit « cycle NDI. » Tout comme celle des séminaristes, la formation des enseignants

du séminaire est laissée à leurs bons soins. S'ils tiennent à faire usage des TICE dans leurs pratiques enseignantes et à en faire profiter leurs étudiants, il leur revient d'en prendre les moyens car les séminaires ne développent aucun plan dans ce sens.

## L'ordinateur

Aujourd'hui, l'ordinateur individuel est une norme dans les séminaires. Tel n'était pas le cas, il y a quelques années en Côte d'Ivoire. Le père-formateur interrogé pour le compte de cette enquête a été séminariste dans l'établissement dans lequel il enseigne actuellement. Il rapporte, avec beaucoup d'émotion, sa satisfaction face à la vulgarisation de l'ordinateur personnel car, de son temps, ce n'était pas ainsi. « L'ordinateur personnel » était totalement proscrit et les transgresseurs encourraient de graves sanctions.

Effectivement, les séminaristes et formateurs interviewés en cette année 2013, qu'ils soient de France ou de Côte d'Ivoire, ont tous un « outil informatique », selon un terme cher aux enquêtés – quoiqu'il arrive que certains séminaristes ivoiriens restent marqués par la crainte d'un usage en public. Pour eux, l'ordinateur est d'abord un instrument de travail d'une grande utilité pour la saisie, le stockage des données et la navigation sur Internet. Il sert aussi de support de prise de note de cours pour certains étudiants, quoique quelques-uns continuent de privilégier « l'écriture à la main. »

## CONCLUSION

L'Église catholique, loin de vivre en marge des réalités de son temps, intègre pleinement les TIC dans la mesure où elles sont utilisées en conformité avec l'éthique, telle qu'elle la définit, et la foi. En exhortant les instances d'éducation à leur donner une place de choix, elle espère en profiter au mieux pour sa pastorale. Cet appel a été entendu dans les séminaires dans lesquels nous avons eu l'occasion de mener nos recherches. Toutefois, les efforts déjà consentis sont encore très loin des pratiques des autres structures d'enseignement du public et du supérieur catholique. En effet, les universités catholiques dans lesquelles il peut arriver que soient formés des séminaristes, ont adopté les recommandations de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, d'où une possible disparité dans les usages.

Cet article en choisissant de mettre uniquement en lumière les usages des TIC dans les séminaires s'est focalisé uniquement sur le rapport à Internet et le rapport au savoir sans rapporter toutes les ambivalences que peuvent induire deux réalités – TIC et prêtre – qui bien souvent paraissent éloignées.

## BIBLIOGRAPHIE

Conseil Pontifical pour les Communications Sociales, (2002) « Église et Internet » [http://www.vatican.va/roman\\_curia/pontifical\\_councils/pccs/documents/rc\\_pc\\_pccs\\_doc\\_20020228\\_church-internet\\_fr.html](http://www.vatican.va/roman_curia/pontifical_councils/pccs/documents/rc_pc_pccs_doc_20020228_church-internet_fr.html), consulté le 31 juillet 2013.

Conseil Pontifical pour les Communications Sociales, (2002), « Éthique en Internet », [http://www.vatican.va/roman\\_curia/pontifical\\_councils/pccs/documents/rc\\_pc\\_pccs\\_doc\\_20020228\\_ethics-internet\\_fr.html](http://www.vatican.va/roman_curia/pontifical_councils/pccs/documents/rc_pc_pccs_doc_20020228_ethics-internet_fr.html), consulté le 31 juillet 2013.

BARON Georges-Louis, (2013) « Une brève réflexion sur l'innovation technologique en éducation : à propos de transgressions acceptables », consulté le 31 juillet 2013. <http://carnets.parisdescartes.fr/blog/view/132031/une-breve-reflexion-sur-l039innovation-technologique-en-education-a-propos-de-transgressions-acceptables>.

BALMAND Pascal, (2011) « L'école catholique dans l'histoire de la nation : quelques éléments de synthèse », *Enseignement catholique document*, n°239, pp.6-11 ; 14-16.

DESALMAND Paul, (2008), Histoire de l'éducation en Côte d'Ivoire. Des origines à la Conférence de Brazzaville, Tome 1, Les éditions du CERAP, Abidjan, 460 pages.

DESALMAND Paul, (2004), Histoire de l'éducation en Côte d'Ivoire. De la Conférence de Brazzaville à 1945,

Tome 1, Les éditions du CERAP, Abidjan, 590 pages.

Dictionnaire de Français Larousse en ligne, consulté de

<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/s%C3%A9minaire/71995?q=s%C3%A9minaire#71198>, consulté le 30 juillet 2013.

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, *S3IT 2013 - Schéma Stratégique des Systèmes et Technologies de l'Information et de la communication, une stratégie numérique pour l'enseignement supérieur et la recherche*, [http://www.cpu.fr/uploads/tx\\_publications/S3IT-2013-MESR\\_VF.pdf](http://www.cpu.fr/uploads/tx_publications/S3IT-2013-MESR_VF.pdf), consulté le 31 juillet 2013.

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, *Schéma directeur des espaces numériques de travail Version 2.0*, 7 novembre 2006, 67 pages.

PRENSKY Mark, (2001), « Digital Natives, Digital Immigrants », *The Horizon*, vol.9, n°5, Bradford, MCB University Press, pp.1-6, consulté de

<http://www.marcprensky.com/writing/prensky%20-%20digital%20natives,%20digital%20immigrants%20-%20part1.pdf>, le 30 juillet 2013.